Bilan provincial MR - Namur

Législature 2006-2012

Introduction

L'avenir des Provinces est au cœur du débat politique.

La 6ème réforme de l'État est en cours, avec une volonté de réformer les Provinces. Il ne s'agirait non pas de les supprimer purement et simplement, mais plutôt de leur substituer d'autres entités (on parle de communautés de territoires).

Si la question de l'opportunité d'avoir une structure intermédiaire ne se pose pas, la véritable question est de savoir si la Province n'est pas la structure politique et intermédiaire idéale.

Quant au scénario basé sur les communautés de territoires, il apparaît aujourd'hui difficile à mettre en œuvre, pour toute une série de raisons : politiques, juridiques ou fiscales, notamment.

Au vu de ces difficultés, l'idée actuelle qui chemine serait celle de voir les Régions déléguer des missions aux provinces. Missions resserrées sur des priorités spécifiques.

Quoi qu'il en soit, la Province de Namur n'a pas attendu cette réforme pour évoluer. Dès le début de législature, avec leurs partenaires, les mandataires du groupe MR ont souhaité revoir le mode de gouvernance et progresser vers un mode de gestion par objectif.

Cette volonté s'est concrétisée par l'adoption d'un Contrat d'Avenir Provincial (CAP). Avec le CAP, la Province entendait consolider sa position en tant que pouvoir intermédiaire entre l'État fédéral, la Région Wallonne, la Communauté Française d'une part, et les Communes, d'autre part.

Feuille de route de l'Exécutif, ce programme politique a recentré l'action provinciale sur 6 métiers définis et cadrés : l'enseignement, la culture, l'économie, le médico-social, le tourisme, la protection de l'environnement (en ce inclus l'agriculture).

Le bilan de législature, objet du présent document, démontre à quel point, la Province de Namur, au travers de ses multiples actions, se positionne comme une institution phare au service des citoyens, des entreprises et de ses partenaires.

Philippe Bultot
Député provincial

José Paulet
Chef de groupe

Luc Delire
Député provincial

Stéphanie Thoron
Présidente du Conseil

Jean-Marc Van Espen
Député provincial

La province de Namur au travers de ses 6 métiers

THEMES / ACTIONS	AGRICULTURE ENVIRONNEMENT	TOURISME	ECONOMIE	CULTURE	ENSEIGNEMENT FORMATION	MÉDICO-SOCIAL
1. CITOYENS	1. Plan d'actions « environnement-développement durable » 2. Gestion des Cours d'eau 3. Gestion des voiries 4. Gestion patrimoine prov. 5. Protection de la biodiversité 6. Gestion des incivilités	1. Amplification de la promotion en faveur du tourisme namurois 2. Développement des infrastructures provinciales (musées, Domaine provincial de Chevetogne, château de Namur)	1. Sensibilisation (particulièrement des jeunes) à la volonté d'entreprendre 2. Information et accompagnement des citoyens désireux de lancer une activité propre	1. Favoriser l'accès à la culture à tous et en particulier aux publics les plus éloignés de ce domaine - pour les publics économiquement faibles - pour les personnes atteintes d'un handicap - pour les publics jeunes - pour les publics éloignés géographiquement 2. Soutenir les expressions nouvelles et les talents émergents 3. Développer les nouvelles technologies 4. Proposer des infrastructures d'excellence 5. Maintien et renforcement d'activités existantes dont le succès est établi	1. Mise en place d'une meilleure adéquation entre les moyens des établissements et l'Administration de l'Enseignement. 2. Autonomie pédagogique des directions. 3. Transversalité et complémentarité des offres de formations. 4. Spécificité accrue des offres de formations. 5. Renforcement des méthodes pédagogiques et professionnalisation du personnel auxiliaire d'encadrement. 6. Innovation en matière d'Enseignement supérieur et de promotion sociale 7. Accentuation des formations destinées au personnel des pouvoirs locaux en vue d'un meilleur service au citoyen	Santé publique : 1. Actions de promotion de la santé v/v des publics vulnérables (dispositifs de lutte contre le sida) 2. Coordination services d'aides et de soins en assuétudes 3. Installation d'un centre de médecine sportive à Jambes
2. ENTREPRISES	1. Agriculture/Service de remplacement agricole 2. Agriculture/Assistance agro-technique 3. Agriculture/ Développement filière lait (pôle fromager) 4. Agricutlure/Diversification agricole	Soutien au développement de projets, acquisition de compétences, professionnalisation des opérateurs : 1. Aide au redéploiement de sites touristiques 2. Aide au pilotage des exploitations hôtelières 3. Formation des opérateurs touristiques 4. Démarche qualité 5. Développement secteur MICE 6. Plan marketing touristiques (promotion et commercialisation	1. Coaching et accompagnement des entreprises 2. Animation économique 3. Positionnement des entreprises sur la scène internationale 4. Gestion des infrastructures (développement des parcs d'activité économique traditionnels ou thématiques, projets d'extension en cours, construction de nouveaux hall-relais 5. Rôle accru afin d'attirer les investisseurs sur le territoire 6. Encourager la qualité de l'accueil et du service dans le commerce de détail et l'HORECA (en partenariat avec la CCI puis l'UCM)		1. Création d'un Centre de technologie avancée (CTA) en hôtellerie. 2. Développement et professionnalisation du Château de Namur 3. Développement de la filière lait (pôle fromager)	

THEMES / ACTIONS	AGRICULTURE ENVIRONNEMENT	TOURISME	ECONOMIE	CULTURE	ENSEIGNEMENT FORMATION	MÉDICO-SOCIAL
3. SUPRA-COMMUNALITE	1. Gestion des voiries vicinales 2. Information et sensibilisation 3. Chartes partenariat avec les communes	Rationalisation du paysage institutionnel : 1. Coordination des organismes de promotion 2. Mutualisation des moyens financiers 3. Développement des partenariats 4. Chartes partenariat avec les communes	1. Promotion d'une stratégie de développement territorial intégré dans les politiques régionales et européennes 2. Coordination des acteurs d'animation économique via la mise en place de la Société Locale de coordination 3. Mobilisation des Forces vives pour soutenir les intérêts namurois 4. Partenariats avec les Communes / ADL 5. Favoriser l'ancrage des entreprises dans le développement du territoire namurois 6. Expériences-pilotes transposables et bonnes pratiques externalisables, tant au niveau régional qu'européen	Encourager le partenariat et la pluralité associative	1. Développement des formations à destination des pouvoirs locaux. 2. Décentralisation des formations au sein des communes. 3. Rôle d'ensemblier de formation (appui formation) pour les pouvoirs locaux. 4. Développement des formations spécifiques à destination des policiers et à la demande des zones de police. 5. Poursuite de la mise en place d'un centre de formation pratique (formation initiale et continuée) pour les pompiers. 6. Transversalité des formations	Santé publique : 1. Développement d'une coupole hospitalière : fusion des hôpitaux CRH et Val de Sambre 2. Création d'un centre de santé mentale à Ciney 3. Equipe mobile d'intervention en santé mentale (EMISM) 4. Rapprochement des centres PMS et PSE Affaires sociales/logement: 1. Organisation de postes de garde médicale et deviation d'appel tél à partir d'un n° unique 2. Formation des acteurs de 1ère ligne en matière de lutte contre les violences intra-conjuguales 3. Promotion égalité ho-fe 4. Accueil petite enfance (Imaje) 5. Lutte contre l'illetrisme et l'exclusion sociale 6. Maintien à domiciles des personnes-Alzheimer 7. Soutien à la parentaliité 8. Prêts « énergétiques »
4. SECURITE	1. Gestion des incivilités 2. Opération pilote Bilan carbone à Chevetogne 3. Eradication espèces invasives 4. Eradication des coulées de boue				1. Développement des formations destinées aux services de secours (SAMU, pompiers, policiers).	1. Lutte contre les pollutions intérieures (Sami)

Agriculture / Environnement

Objectif (du CAP) : définir un plan global et structuré de développement durable en matière d'environnement

Actions en faveur des citoyens

1. Développement d'un Plan d'actions « environnement-développement durable »

→ Alimentation saine au sein des établissements scolaires et des cuisines de collectivité. Une expérience pilote a ainsi été menée à l'Ecole Provinciale d'Elevage et d'Equitation de Gesves. L'originalité du projet réside dans la formation et l'accompagnement des cuisiniers in situ, par deux chefs-formateurs experts en restauration collective durable, en vue de déclencher des changements concrets dans les menus et pratiques de cuisine vers l'alimentation durable. Cette expérience devrait être étendue à court terme à l'Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney et à l'Institut d'Enseignement Secondaire de Seilles ; à moyen terme à l'ensemble de nos établissements scolaires et cuisines de collectivités. L'objectif visé étant à terme d'avoir essentiellement voire totalement recours non seulement à des produits sains et durables mais également issus de la filière courte tout en veillant bien entendu au respect des prescrits légaux en matière de marchés publics.

→ Actions de sensibilisation :

- Animations « s'émerveiller pour mieux protéger » à destination des écoles
- Classes vertes au Domaine de Chevetogne pour les enfants de l'enseignement fondamental
- Brochures :
  - Les cours d'eau non navigables : quelles autorisations pour quels travaux ?
  - Protection des batraciens
- Exposition biodiversité
- Soutien financier au festival du film nature de Namur, de la ruralité à Rochefort
- Participation à la quinzaine de l'eau

→ Utilisation de produits d'entretien écologiques

→ Plan de déplacement des agents provinciaux. Ce plan a pour objectif de participer aux efforts de lutte contre la congestion de la circulation automobile à Namur et de promouvoir une approche environnementale de la mobilité. Les premières mesures mises en application ont consisté en la prise en charge à 100% des abonnements TEC et SNCB, la réorganisation du stationnement dans les parkings privés au sein de la corbeille, la signature de conventions avec les sociétés de transports en commun et les parkings-relais, l'organisation d'un pool de véhicule de service, l'achat de vélos pour les déplacements dans la corbeille. 234 de nos agents utilisent les transports en communs (TEC ou SNCB), tandis que 15 personnes utilisent leur vélo pour se rendre au travail.

2. Gestion rigoureuse de l'eau : Veiller en priorité à ce que l'eau (des Cours d'Eau Non Navigables (CENN) de 2e catégorie) s'écoule correctement afin d'éviter notamment les inondations des zones habitées mais aussi et de plus en plus à veiller à une gestion environnementale de nos cours d'eau

→ Travaux d'entretien des CENN de 2e catégorie

→ Travaux extraordinaires d'amélioration et de modification et de rectification des CENN de 2e catégorie

→ Avis sur les permis d'urbanisme à proximité des CENN

→ Inventaire de terrain des atteintes aux cours d'eau (en partenariat avec les Contrats Rivière)

→ Soutien financier aux Contrats Rivière actifs en Province de Namur (50 000 € répartis selon une clé de répartition tenant compte de la superficie couverte en Province de Namur, du kilométrage de cours d'eau concernés (toutes catégories et non classés) et du nombre d'habitants en Province de Namur)

3. Entretien de notre réseau de routes provinciales

→ Travaux ordinaires d'entretien hivernaux (déblaiement et épandage) et estivaux (marquage, fauchage) sur les 75 km de voiries provinciales

→ Réfection extraordinaires et aménagement de divers sites tels que la Place Vaxelaire à Bioul (100 000 €), la route du centre de Mettet en direction du circuit (620 000 €), de la route entre Florennes et la barrière Luc (650 000 €) et la rue du Commerce à Andenne (250 000 €)

4. Gestion parcimonieuse du patrimoine immobilier

→ Rénovation des bâtiments : le portefeuille de bâtiments du patrimoine provincial est important. Il a bénéficié de travaux d'entretien, de rénovation ou encore d'équipements visant une meilleure performance énergétique. Ces réalisations sont passées de 4.600.000 € en 2007 à 5.612.000 € en 2010. Le taux de réalisation, par rapport au budget initial, était de 66,3% en 2007, il est passé à 80% en 2010.

→ Utilisation rationnelle de l'énergie :

- Adhésion à une centrale d'achat de l'énergie (IDEFIN)
- Participation à Earth Hour
- Réalisation d'audits énergétiques
- Mise en place d'une comptabilité énergétique
- Sensibilisation du personnel via l'envoi de messages d'information
- Mise en place d'un éco-team sur base volontaire des agents (expérience pilote sur un bâtiment qui sera étendue prochainement à l'ensemble des bâtiments provinciaux).

→ Construction d'une cité administrative sur le site du campus provincial à Salzinnes. La Province souhaite rassembler sur ce site, l'ensemble de ses services actuellement disséminés dans la ville, soit quelque 500 agents. L'objectif, pour ce faire, est de construire un bâtiment durable, en fonction de critères très précis en matière d'intégration environnementale et d'efficience énergétique. Ce bâtiment se voudra être une référence de bâtiment de grande dimension, intégrant des exigences élevées dans ce domaine, afin d'être reconnu comme vitrine durable.

5. Protection de la biodiversité

→ Opération annuelle de protection des batraciens lors des migrations printanières en collaboration avec Natagora, le DNF et les responsables de sites

→ Adhésion au plan régional « Maya » qui vise à sauvegarder les populations d'abeilles et d'insectes butineurs sur le territoire wallon

→ Développement de la nature le long des voiries provinciales (fauchage tardif)

→ Lutte contre les espèces invasives (Berce du Caucase, Balsamique, Bernarches, ...)

6. Gestion des incivilités

→ Soucieux du bien-être des habitants de la province, le Conseil provincial a décidé en décembre 2005 de désigner un agent provincial sanctionnateur afin de mettre en place un bureau des amendes administratives. Une trentaine de communes (sur 38) ont adhéré à ce service.

→ Le rôle de cet agent est de sanctionner les incivilités qui portent atteinte à la tranquillité publique d'un quartier (dépôts clandestins d'immondice, tapages diurnes, tapages nocturnes, divagation d'animaux,..). Vu la charge de travail des parquets et l'encombrement au rôle des tribunaux, ces incivilités étaient rarement sanctionnées. 80 % des communes de la Province font appel à ce service.

→ Le nombre de dossiers introduits est passé de 180 en 2006 (avec 78% de récupération des amendes) à 890 en 2010. La moitié des incivilités rencontrées concerne des dépôts sauvages, 21 % des divagations d'animaux, 11 % des tapages diurnes et nocturnes, 10 % des feux. Ensuite, on trouve : la consommation d'alcool sur la voie publique, les affichages illicites, les heures de fermeture des cafés, etc.

Actions en faveur des entreprises/agriculteurs

Environnement

→ Prix du Développement durable en partenariat avec la Fondation pour les Générations Futures

→ Introduction de clauses environnementales dans les marchés publics

Agriculture

1. Soutien financier aux Services de Remplacement Agricole (SRA). L'intervention provinciale, depuis 2007, se chiffre à 75.000 € répartie entre les deux SRA actifs en Province de Namur. Elle permet de porter assistance aux agriculteurs en cas de besoin suite à :

→ une maladie, un accident, une calamité naturelle ou un événement familial

→ des loisirs ou de la formation

→ un surcroît de travail

2. Assistance agro-technique

→ Assistance agronomique qui consiste à encadrer et accompagner les agriculteurs afin de contribuer au maintien d'exploitations agricoles rentables et durables : conseils personnalisés dans tous les domaines touchant l'agriculture

→ Tenue de comptabilité de gestion (quelque 150 comptabilités/an)

→ Analyses de sol, de fourrage et de céréales (quelque 12 000 analyses/an).

3. Diversification agricole

→ Soutien aux produits du terroir

→ Filière courte

4. Développement de la filière lait : pôle fromager : le lancement de l'appel à projet pour le marché de travaux a été lancé en mars de cette année. Il s'agira de construire un atelier (fabrication et formation) de +/- 200 m², à Ciney, permettant un transfert technologique et technique aux producteurs laitiers ainsi que leurs formations

Actions en matière de supracommunalité

1. Gestion des voiries vicinales

→ Apport aux communes de sa connaissance et son expérience en matière d'infrastructures et d'équipements : routes, chemins, égouts,...

→ Mise à jour des bases de données géographiques : plans communaux généraux d'égouttage, zones inondables, signalisation touristique et/ou directionnelle, ... par le service Cartographie.

→ Missions de relevés de terrains par le service Topographie/Atlas.

→ Dans le cadre des programmes PICsVert des communes (expérience pilote à Onhaye), développer des actions de mise en valeur du réseau de voies lentes de l'entité.

→ Projet de numérisation de l'ensemble de l'atlas des sentiers et chemins vicinaux. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre l'asbl C.I.G.E.R., les Provinces de Namur, Luxembourg et du Brabant wallon, et le service Géographie des F.U.N.D.P., à qui le pilotage du projet est confié. Une expérience sera menée sur les entités de Somme-Leuze, Hotton et Marche pour autant que la Région wallonne marque son accord pour la poursuite de ce travail.

2. Assistance technique

→ bureau d'études (rédaction de cahier des charges en matière de voiries, surveillance de travaux)

→ conseil pour les cours d'eau non classés

3. Colloque d'information/sensibilisation

→ Journée au fil de l'eau

→ 6 forums consacrés à l'accessibilité légale des voiries lentes (en collaboration avec la Fondation Gouverneur René Close)

→ Sensibiliser les communes en matière de prévention des risques d'inondations et de coulées de boues (en partenariat avec la Fondation Gouverneur René Close)

4. Charte de partenariat

→ Fernelmont : entretien des cours d'eau non navigables de 3e catégorie

→ Namur, ville du Réemploi

→ Sambreville : état des lieux des voiries communales

→ Somme-Leuze : ateliers nature dans les écoles

→ Viroinval : aménagement d'un pertuis pour les truites et fleurissement de l'entité et plan Maya

Sécurité

1. Gestion des incivilités

2. Bilan carbone au Domaine provincial de Chevetogne. L'activité du DVC représente un total d'émissions de 5 789 Teq CO2 dont 55% rien que pour les déplacements. Des mesures sont étudiées pour diminuer cet impact. La volonté est d'étendre progressivement le bilan carbone à tous les secteurs provinciaux.

3. Eradication des espèces invasives

   → Plantes (renouée du Japon, Berce du Caucase, Balsamine de l'Himalaya)

   → Animaux (Ouette d'Egypte, Bernache du Canada)

4. Coulées de boues

Tourisme

Promotion du tourisme au « Pays des Vallées », valorisation de son image, développement de son offre et de sa politique touristique.

Professionnalisation du secteur, augmentation de sa productivité et étalement de la « saison touristique »

Actions en faveur des citoyens

1. Promotion du tourisme au « Pays des Vallées », valorisation de son image, développement de son offre et de sa politique touristique par

→ Éditions de brochures d'informations

→ Utilisation intensive des nouvelles technologies :

- Création et actualisation de sites internet (www.paysdesvallees.be, www.namurcongres.be, www.namur-stjacques.eu) et leurs corollaires pour Smartphones (www.paysdesvallees.mobi, www.namurcongres.mobi)
- Création et développement d'un concept de téléchargement gratuit, sur GPS, de promenades à pied, à vélo, en voiture ou à cheval (www.tourismegps.be) gratifié de nombreuses récompenses internationales (254 circuits dont 137 en province de Namur)
- Développement de brochures web (dossiers thématiques, dossiers scolaires)
- Pages Facebook (Pays des Vallées, Esprit Pays des Vallées, De Namur à Saint-Jacques de Compostelle Autrement)
- Twitter (@pays des vallees, @namurstjacques)
- Vidéos partagées sur You Tube (www.youtube.com/PAYSDESVALLEES)
- Création d'un blog www.namur-stjacques.eu
- ISSUU (partage en ligne de brochures feuilletables)
- Développement des QR Code
- Développement de l'application de réalité augmentée (« Visit Namur »)
- Développement du Wifi public
- Développement de bornes audio solaires (balises touristiques virtuelles IBeaken) Montaigle – Profondeville - Namur
- Envoi mensuel d'une newsletter

→ Organisation événementielle :

- Éditions 2011 et 2012 de la marche « De Namur à Saint-Jacques de Compostelle Autrement »
- Création du concept d'animation des bords de Meuse, de Hastière à Andenne durant l'été « La Meuse en Fête 2012 »

→ Présences et actions en foires et salons de vacances.

→ Développement des collaborations transfrontalières via les dossiers européens :

- La Meuse et Vous (développement transfrontalier de l'identité touristique et de l'animation de la vallée de la Meuse)
- Ardenne Tourisme GPS (développement et pérennisation de circuits et de routes ardennais transfrontaliers, rando, vélo et auto utilisation la technologie GPS
- Massif Ardennais (action de positionnement marketing pour tout le Massif des Ardennes belges, françaises et luxembourgeoises à appliquer en code marque)

→ Développement du tourisme participatif (les namurois sont les ambassadeurs de leur territoire).

- Pèlerinage « De Namur à St Jacques de Compostelle Autrement »
- Création et développement d'un réseau de « Greeters »

2. Développement des infrastructures provinciales

→ Domaine Provincial Valéry Cousin de Chevetogne

- Restauration paysagère du parc
- Développement de l'offre Horeca
- Mise en conformité du camping
- Création d'espaces de convivialité autour de la construction de 10 plaines de jeux
- Rénovation de la piscine et de ses abords
- Création d'une ferme pour enfants
- Création d'un musée
- Développement de la politique événementielle (WE Cabanes, WE Tout est bon dans le cochon, mise à feu, promenades musicales, etc.)

→ Musées Félicien Rops

- Développement qualitatif de l'infrastructure d'accueil et de visites (muséographie, heures d'ouverture, etc.)
- Développement de la politique événementielle (expositions, etc.)
- Développement de la politique d'acquisition

→ Musée des Arts Anciens du Namurois

- Développement qualitatif de l'infrastructure d'accueil et de visites (muséographie, heures d'ouverture, etc.)
- Développement de la politique événementielle (expositions, etc.)
- Développement de la politique d'acquisition

3. Diminution de la taxe sur les secondes résidences

Actions en faveur des entreprises

Professionnalisation du secteur, augmentation de sa productivité, soutien au développement de projets, acquisition d'expérience et étalement de la « saison touristique » pour favoriser une meilleure gestion des flux de touristes dans le temps et dans l'espace.

1. Aides au redéploiement de sites touristiques (BEP)

→ Cœurs de villes et de villages

→ Sites attractifs (Maredsous, Han sur Lesse, Château de Lavaux Ste Anne, etc.)

→ Stimulation au développement d'idées (132 acteurs formés à développer leur esprit créatif)

2. Aides au pilotage et à la commercialisation des exploitations hôtelières (BEP)

3. Création et développement d'un espace professionnel sur le site Internet www.paysdesvallees.be dans l'onglet « opérateurs » (FTPN)

→ Mise on line des tendances actuelles des marchés cibles

→ Mise on line d'astuces de créations de package

→ Mode d'emploi de l'extranet

→ Concours du meilleur package de la saison

4. Plan marketing et mutualisation des moyens de promotion et de commercialisation (FTPN)

→ Souscription de publicités ou d'actions spécifiques à tarif préférentiel groupé

- Éditions papiers et web
- E-marketing
- Presse (Femmes d'Aujourd'hui, Pays du Nord, Tremplin, Petit Futé, Uit Magazine, etc. ;)
- Actions spéciales :
  - Visibilité dans les magasins « Night & Day »
  - Concours scolaires
  - Écran plasma de la vitrine touristique de Wanlin
  - Présences et actions en foires et salons

→ Actions spécifiques vers le secteur de la presse :

- Organisation de voyages de presse
- Organisation de conférences de presse
- Rédaction et envoi de communiqués de presse
- Collaborations diverses (radios, toutes-boîtes, etc.)

5. Assistance technique (FTPN)

→ Service d'accompagnements personnalisés (traduction, graphisme, supports de communication, montage et démontage foires, prêt de matériel, etc.)

→ Création d'une photothèque on line www.namurclic.be (4100 photos) utilisable par les opérateurs, la presse, etc.

→ Envoi mensuel d'une newsletter

→ Veille stratégique

→ Presse

→ etc.

6. Formation des opérateurs touristiques (FTPN)

→ Plan Langues en cours de jour ou e-learning (en collaboration avec le Forem et le Centre de Formation Provincial)

7. Développement et soutien dans la démarche qualité « Esprit Pays des Vallées » (BEP + FTPN)

→ Labellisation de quelque 20 hébergements

8. Développement et promotion du secteur MICE (tourisme d'affaires) au travers de la cellule Namur Congrès (150 opérateurs)

→ Structuration de l'offre

→ Développement du réseau namurois

→ Actions de communication et de commercialisation (plan marketing, réseaux sociaux, etc.)

→ Networking

→ Foires et Salons professionnels

→ Envoi mensuel d'une newsletter

→ Plate-forme de facilitation aux entreprises entre l'offre et la demande

Actions en matière de supracommunalité

1. Charte de Partenariat Province/Communes

→ Embellissement de l'île d'Yvoir

→ Aménagement du site historique de Bruly-de-Pesche

→ Dinant (soutien à la création d'une guinguette/kiosque)

2. Rationalisation du paysage institutionnel touristique

→ Souhait d'une structuration plus rationnelle du secteur (moins d'organismes)

→ Coordination des organes de promotion (Maisons de Tourisme, Syndicats d'initiative et offices de tourisme communaux)

→ Mutualisation et optimalisation de moyens entre opérateurs et partenaires extérieurs (voir supra)

→ Développement des collaborations transfrontalières via les dossiers européens (voir supra : La Meuse et Vous, Ardenne Tourisme GPS, Massif Ardennais)

→ Création d'une association de communes mosanes dans le cadre du projet « La Meuse en Fête »

→ Participation aux clubs de promotion du Wallonie Bruxelles Tourisme (WBT)

→ Collaborations diverses (Commissariat Général au Tourisme,

Moyens

Pour développer ces politiques provinciales, l'action se développe via deux organismes :

→ Le BEP/Cellule d'Ingénierie touristique : travaille en amont de la filière sur la qualité de l'offre et la professionnalisation des acteurs touristiques via soutien et assistance au développement de projets

➔ Soutien financier provincial de 116.000 €

→ La Fédération du Tourisme de la Province de Namur : travaille en aval à répondre à la demande des clientèles par une promotion du territoire

➔ Soutien financier provincial de 356.000 €

Les partenaires sur le terrain :

→ Organismes de promotion : 7 Maisons du Tourisme, 32 Syndicats d'Initiative/Offices de tourisme

→ Opérateurs touristiques : +- 1.000 prestataires (hôtels, hébergements de terroir, attractions touristiques et récréatives, ...)

Économie

Développement de l'activité économique sur l'ensemble du territoire provincial, principalement par le biais du bras armé de la Province en matière économique : le Bureau Économique de la Province de Namur (BEP).

Notre politique économique est axée sur l'amélioration de la qualité de vie, dans une optique de développement durable contribuant à la création d'activités, en développant le nombre et la qualité des emplois tout en valorisant le potentiel endogène et les ressources locales.

Actions en faveur des citoyens

1. Sensibilisation (particulièrement des jeunes) à la volonté d'entreprendre, notamment par le biais des opérations AXXION

2. Information et accompagnement des citoyens désireux de lancer une activité propre

Actions en faveur des entreprises

1. Coaching et accompagnement des entreprises

→ Dans le développement de leurs activités et en facilitant l'émergence de produits innovants

→ Accompagnement « sur mesure » afin d'augmenter les chances de réussite et de croissance des PME

→ Plus de 149 porteurs de projets accompagnés depuis 2006 – 41 ayant d'ores et déjà été concrétisés.

→ 400 entreprises soutenues pour des dossiers touchant à l'élaboration de plans d'affaires, de dossiers de demande de financement, l'élaboration de partenariats, la réalisation de diagnostics, la réalisation de plans stratégiques de commercialisation, le montage de dossiers visant à bénéficier d'aides publiques, etc.

→ Volonté de spécialiser le conseil individualisé en faveur des entreprises actives dans les filières liées à l'agro-alimentaire, la santé, les TIC, l'environnement, l'éco-construction, l'économie touristique, les industries culturelles et créatives.

→ Favoriser l'ancrage des entreprises dans le développement du territoire namurois et ses différentes composantes.

2. Animation économique

→ En organisant annuellement la remise des Alfers, Prix économiques de la Province de Namur

→ Animation économique vaste et constante en phase avec les différents acteurs et en lien avec les besoins détectés des PME namuroises

→ Renforcement des accompagnements individuels

→ Mise sur pied d'ateliers collectifs à destination des créateurs et des chefs d'entreprise

→ Volonté d'orienter les actions collectives en fonction d'une approche filières et marchés.

→ Animations collectives

- Programme AXXION destinés aux jeunes
- Formation pratique en entrepreneuriat par le Namur Entrepreneurship Center (NEC) organisée en collaboration avec les FUND et les Hautes Écoles de la province (4 sessions accueillant 85 projets)
- Cycles d'ateliers en intelligence stratégique (5 cycles pour 48 entreprises participantes)
- Cycles d'ateliers collectifs sur l'innovation et la créativité

3. Positionnement des entreprises sur la scène internationale

→ En procurant aides et conseils (réalisation d'un check-up à l'export, élaboration d'une stratégie internationale, recherche de partenaires, conquête et pénétration de marchés étrangers, vigilance et information

→ En mettant en place des partenariats internationaux, notamment à travers la coordination du réseau « Entreprise Europe Network » Wallonie

→ Participation à des missions économiques à l'étranger

→ Séances d'information en préparation aux missions, séances d'information générales « pays », séances « approche interculturelle »,...

→ Participation à des bourses d'affaires et de partenariat, souvent en lien avec de grands salons internationaux

→ Accueil de délégations étrangères

→ Concrétisation de plusieurs projets paneuropéens tel que, par exemple, l'EU Matching

- IT'n'T Vienne : Salon TIC et rencontres d'affaires (participation de 165 entreprises et 8 rendez-vous par personne en moyenne)
- IT'nT Berlin : Salon Tourisme et rencontres d'affaires (participation de 134 entreprises et 6 rendez-vous par personne en moyenne)

4. Gestion des infrastructures (développement des parcs d'activité économique traditionnels ou thématiques, projets d'extension en cours, construction de nouveaux hall-relais)

→ Taux d'occupation des parcs = 90 % pour 1.070 entreprises employant environ 15.000 personnes

→ 29 parcs d'activité

→ Mise en place d'incubateurs et de hall-relais, soit 10 bâtiments (16.400 m2) inaugurés depuis 2006 destinés à accueillir des jeunes entreprises en phase de démarrage

→ Parc Créalys essentiellement dédié aux TIC et sciences du Vivant (premier parc d'activité économique ayant été labellisé ISO 14001 en Wallonie)

→ Ouverture prochaine du nouveau parc Ecolys qui accueillera prioritairement des entreprises liées à l'éco-construction et au développement durable. Une extension de 18 ha est déjà acquise.

→ Élargissement futur de la logique de thématisation à d'autres parcs, de portée régionale et dans des secteurs forts de notre économie (ex. : agro-alimentaire)

→ Mise en place d'un système de cartographie en ligne des parcs permettant de localiser les parcelles libres et de constituer un dossier de choix d'emplacement.

→ Travail sur les concepts de Smart Work Center (à Créalys) et d'un espace coworking à Namur ; ces concepts étant destinés à répondre aux nouveaux enjeux de la mobilité et des modes de travail.

5. Rôle accru afin d'attirer les investisseurs sur le territoire

→ 60 actes de vente actuellement en préparation pour 2012

→ Volonté de faire admettre Ecolys parmi les Eco-zonings reconnus par la Wallonie

→ Nouvelles zones de 11 et 35 ha en projet à Andenne (le long de l'E42)

→ Souhait d'attirer prioritairement les investisseurs dont les projets s'inscrivent dans la vision du développement du territoire namurois.

6. Encourager la qualité de l'accueil et du service dans le commerce de détail et l'HORECA (en partenariat avec la CCI puis l'UCM)

→ Projet « Étincelles de la Qualité » avec la CCI

→ Projet « Top Commerce » avec l'UCM

Actions en matière de supracommunalité

1. Promotion d'une stratégie de développement territorial intégré dans les politiques régionales et européennes

→ Le BEP est membre d'une série de réseaux professionnels et thématiques permettant aux entreprises namuroises une prise directe sur l'Europe et ses régions + reste du monde

→ Promotion, coordination et mise en œuvre des dossiers relatifs aux fonds européens

→ Maillage et réseautage permettant un renforcement de la visibilité de la Province à l'étranger

2. Coordination des acteurs d'animation économique

→ Via la mise en place de la Société Locale de Coordination (placée sous la houlette du BEP) des fonds européens, dénommée « Namur Synergies », qui permet d'éviter la dispersion des actions et d'harmoniser celles-ci en matière d'accompagnement et d'animation économique

→ En se positionnant comme ensemblier (recherche des compétences auprès des partenaires reconnus) pour les entrepreneurs, en relation avec leur environnement économique et/ou institutionnel

→ En participant à la plate-forme d'échanges entre Universités et Hautes Ecoles namuroises afin de rapprocher le monde de l'enseignement supérieur et le tissu entrepreneurial

3. Mobilisation des forces vives pour soutenir les intérêts namurois

→ En assurant le secrétariat de la plate-forme AXUD regroupant les forces vives namuroises

→ En favorisant les collaborations namuroises, tant au niveau du secteur privé qu'à celui du secteur public ou encore de l'enseignement.

4. Partenariats avec les Communes / ADL

→ Mise en place de relations concrètes et courantes avec les ADL afin de les aider dans leurs missions de proximité

→ Tenue de réunions d'information et de formations en fonction des besoins des entreprises locales

→ Participation du BEP à des clubs d'entreprises (Naninne, Mariembourg, Ciney, Créalys, Fernelmont), aide à leur relance (Walcourt, Basse-Sambre, Gedinne/Bièvre) et soutien des activités qui y sont développées, si possible en collaboration avec les ADL des communes concernées.

5. Favoriser l'ancrage des entreprises dans le développement du territoire namurois

6. Expériences-pilotes transposables et bonnes pratiques externalisables, tant au niveau régional qu'européen

→ Concept de dîners-tournants, initiative reprise par Promandenne

→ Projet Business to Senior afin de sensibiliser les PME à l'adaptation de leurs produits aux personnes âgées – Initiative qui aboutira à des réflexions aux niveaux namurois et wallon sur la manière d'appréhender ce marché et d'anticiper son évolution

→ Le concept d'esprit d'entreprendre (AXXION) qui a été revu dans l'optique de mettre davantage en relation les étudiants avec les entrepreneurs - nouveaux projets prévus en 2013

→ Thématiques de formations nouvelles pour réorienter de nouveaux métiers et/ou de nouveaux services reprises par d'autres (ex. business games, réseaux sociaux, design, etc.,).

→ Intelligence stratégique

→ Certification environnementale (Créalys étant un des premiers parcs scientifiques certifiés).

Culture

Au cours de la législature écoulée, conformément aux orientations déterminées dans le Contrat d'Avenir provincial, l'ensemble des secteurs culturels provinciaux ont décliné leur programmation autour de trois priorités :

- → *Favoriser l'accès à la culture à tous et en particulier aux publics les plus éloignés de la culture.*
- → *Soutenir les pratiques émergentes et la jeune création.*
- → *Encourager le partenariat et la pluralité associative.*

Pour répondre à ces objectifs, certaines actions ont vu le jour, d'autres ont été renforcées.

Actions en faveur des citoyens

1. Favoriser l'accès à la culture à tous et en particulier aux publics les plus éloignés de ce domaine

→ pour les publics économiquement faibles

- Nouvelle convention avec l'ASBL « Article 27 » permettant l'accès à titre gratuit ou à tarif préférentiel aux spectacles organisés par la Province, aux Musées provinciaux, aux stages et formations (+ divers soutiens et aides techniques pour l'asbl)
- Concept d'animation « Déambulations culturelles » qui propose une approche modulable et spécifique selon les associations et lieux de visite (favoriser l'inclusion des personnes en difficulté)
- Organisation d'ateliers par le secteur Théâtre Action (écoute et prise de parole sur des problématiques sociales ou économiques) qui débouchent sur la création d'un spectacle ouvert au public

→ pour les personnes atteintes d'un handicap

- Acquisition de matériel d'audio-description et d'amplification sonore mobile destiné tantôt aux malvoyants, tantôt aux malentendants
- Accueil et soutien au Festival EOP « Extra and Ordinary People » consacré au handicap
- Programme « Le Musée ROPS se donne à voir sans les yeux » destiné aux personnes malvoyantes (visites multi-sensorielles)

→ pour les publics jeunes

- Consolidation du soutien à la Rock's Cool
- Mise en circulation d'un BDbus
- Organisation de stages, ateliers, formations répondant aux préoccupations des jeunes générations
- Soutien financier aux festivals de musiques actuelles
- Collaboration avec les Hautes Ecoles dans le cadre de Media 10/10 (service dorénavant entièrement provincialisé)

→ pour les publics éloignés géographiquement

- Acquisition d'un nouveau Bibliobus et mise en place d'un BDbus (v. supra)
- Expositions décentralisées (v. « Supra-communalité)
- Soutien d'opérateurs décentralisés (v. « Supra-communalité »)

2. Soutenir les expressions nouvelles et les talents émergents

→ Grâce aux bourses du Fonds Thirionnet qui permettent aux jeunes de poursuivre en Belgique et à l'étranger un perfectionnement original adapté aux besoins spécifiques de chacun dans des domaines aussi variés que le chant lyrique, les arts du cirque, le modisme, l'architecture, etc.

→ En favorisant les musiques actuelles, par le biais de la Rock's Cool bien sûr, mais aussi grâce à une programmation adaptée à la Maison de la Culture

↖ Revenir au tableau

3. Développer les nouvelles technologies

→ En les introduisant dans les Musées provinciaux

→ En subventionnant largement les salles de cinéma non commerciales de la province (7 salles en 2012 : Tamines, Gedinne, Nismes, Cameo2 de Namur, Gembloux, Florennes et Dinant)

→ En ouvrant le Musée Rops à la « réalité augmentée »

→ En adaptant les outils de promotion aux nouveaux supports et media

4. Proposer des infrastructures d'excellence

→ Grâce au projet en cours de rénovation de la Maison de la Culture qui en fera un espace public animé, fonctionnel, et flexible qui répondra aux attentes des utilisateurs telles qu'exprimées lors d'une large consultation

→ En étant constamment attentifs à la qualité de nos infrastructures muséales

5. Maintien et renforcement d'activités existantes dont le succès est établi

→ Reconnaissance du Musée Rops et du Musée de Arts Anciens en « Catégorie A »

→ Accueil au MAAN de l'exposition permanente du Trésor d'Hugo d'Oignies

→ En « provincialisant » des activités telles que celles menées par MEDIA 10/10 et l'Office des Métiers d'Art

→ « Renouvellement » des Classes de patrimoine pour devenir un secteur pluridisciplinaire et transversal au sein du Service culturel chargé d'accompagner les (nouveaux) publics à travers les diverses disciplines abordées par le service

→ Maintien des activités « Arts plastiques » et autres afin de renforcer la Province dans son rôle de « passeur de culture »

→ Mise en place de médiation entre public et artistes au travers d'actions comme « Art dimanche », etc.

→ Interactions grandissantes avec les Services provinciaux dépendant d'autres secteurs (IPF, Annoncer la couleur, Egalité des chances)

Actions en matière de supracommunalité

Encourager le partenariat et la pluralité associative

→ Etablissement de partenariats avec les CPAS (assistance technique) en faveur de projets d'insertion sociale

→ Programme « Osez le Musée » du Musée Félicien Rops en partenariat avec les CPAS, associations sociales et centres communautaires namurois afin de programmer des visites et ateliers créatifs adaptés autour d'expositions temporaires

→ Mise à disposition d'organisateurs culturels du matériel d'amplification sonore et d'audio-description évoqué supra

→ BDBus et Bibliobus (cf. supra) qui parcourent la Province

→ Décentralisation d'expositions (le plus souvent accompagnées d'animations) à l'attention des partenaires institutionnels ou associatifs afin de stimuler l'activité culturelle sur l'entièreté du territoire provincial

→ Soutien récurrent d'opérateurs décentralisés : les 20 centres culturels de la province, le Festival du Rire de Rochefort, L'Association Internationale Adolphe Sax, Infor Jeunes Couvin, Le Festival du Cinéma Belge de Moustier, le festival International du Film Francophone de Namur, etc.

→ Numérisation des salles de cinéma non-commerciales de la province (cf. supra)

→ Mise en place d'un catalogue collectif commun à l'ensemble du réseau officiel de lecture publique de la province (accessible en bibliothèque ou sur Internet) permettant une mutualisation des ressources et une réduction du travail d'encodage. L'ensemble des bibliothèques locales sera équipé sur base de conventions.

→ Confirmation des conventions avec les grands acteurs de terrain pour lesquels la Province est un partenaire financier indispensable

→ Aides à la diffusion (Tournées « Art et vie » et « Spectacles à l'école »); projets menés avec la Fédération Wallonie-Bruxelles permettant aux écoles et associations de diffuser des spectacles de qualité sur l'ensemble du territoire provincial.

→ Appels à projets auprès des Centres culturels en vue de renforcer les partenariats locaux (32 projets regroupant 150 associations retenus)

→ Partenariats avec les Communes dans le cadre du plan lancé par la Province; partenariats dans des domaines tels que le cinéma, la musique, le patrimoine culturel, etc.

Enseignement / Formation

L'éducation a toujours été, et reste plus que jamais, une priorité. Elle constitue en effet un des principaux facteurs d'ascension sociale. Pour cette raison, durant toute la législature, l'enseignement et la formation sont restées l'un des axes principaux de la politique de la majorité provinciale.

Actions en faveur des citoyens

C'est à l'école que chaque individu doit acquérir une grande partie des savoirs, compétences et comportements qui vont lui permettre de s'épanouir tout au long de sa vie.

Cet axe prioritaire ne se résume pas uniquement à l'enseignement; nous avons également souhaité développer durant celle législature le domaine de la formation tant des jeunes que des adultes, dans la perspective européenne du Long Life Learning, cela à travers nos Instituts provinciaux de Formation et de Formation sociale.

Au cœur de l'Institution provinciale, l'enseignement de la Province de Namur poursuit les objectifs et les plans d'action définis par le Contrat d'avenir provincial :

→ renforcer la spécificité de notre offre de formations
→ développer les synergies entre les structures de l'enseignement et les services provinciaux
→ promouvoir la professionnalisation du secteur
→ augmenter les liens entre enseignement et monde du travail.

Les renforcements ont été durant cette législature de 3 ordres :

→ renforcement de l'encadrement pédagogique par le recrutement de personnes qualifiées
→ renforcement des compétences professionnelles par la formation continuée des différents acteurs des établissements
→ renforcement des liens entre nos structures d'enseignement et des organes de représentation.

Les missions de notre Administration de l'Enseignement ont été redéfinies.

→ Définir et assurer la place de l'enseignement (sous-entend : enseignement et formation) provincial au niveau de la qualité du service de proximité offert au citoyen.
→ Développer un management participatif au sein du secteur.
→ Favoriser le pilotage stratégique de services et y promouvoir les transversalités et les complémentarités.
→ Assurer l'interface entre les services et les autorités administratives et politiques du secteur.

De ce fait l'autonomie de nos établissements a été accrue étant donné que de nombreuses démarches administratives ont été reprises par l'administration.

Le souhait de tous est de reconcentrer l'autonomie pédagogique dans les mains des directeurs de nos écoles. Nous souhaitons ainsi que ceux-ci soient aux côtés de leurs professeurs et non pas absorbés par de vaines tâches administratives.

Nous avons souhaité par ailleurs professionnaliser les procédures de travail, tant de l'administration que du corps enseignant, en renforçant les méthodes pédagogiques et l'expertise des chargés de cours.

L'engagement d'un conseiller pédagogique en charge du secteur et la mise en place de formations visant à améliorer les capacités des enseignants par compétences ou la professionnalisation du personnel auxiliaire d'encadrement (éducateurs A1) en sont des exemples.

De plus, en adéquation avec les attentes des secteurs professionnels, les repérages des besoins et les filières de formations adaptées, nous avons considérablement augmenté nos offres de formation, offres ciblées et spécifiques, sans être concurrentiel avec les autres opérateurs de formation.

Une des meilleures preuves d'efficacité de cette politique réside dans l'augmentation constante de la population scolaire :

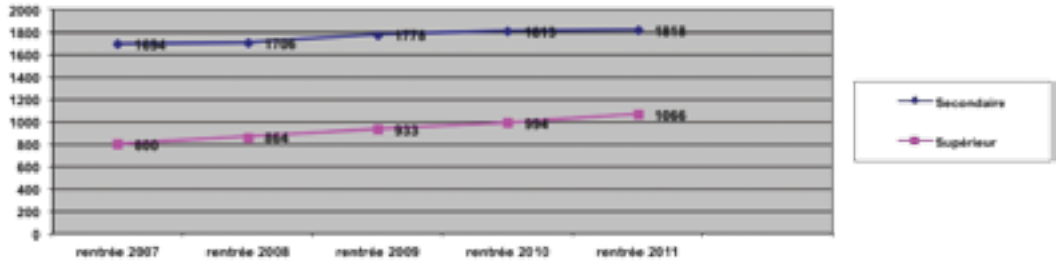

Si, au niveau de l'enseignement supérieur, la réforme du paysage institutionnel se fait attendre, notre Haute École a développé de réels partenariats inter-réseaux précurseurs du futur pôle namurois, à l'exemple de la formation pour la promotion de la réussite, les formations de spécialisation pour les bacheliers en soins infirmiers, les informations et orientations des étudiants dans le domaine agronomique, ...

Conscient du rôle de l'Enseignement supérieur et des synergies porteuses pour notre région, nous avons transcendé la logique des réseaux en proposant l'ouverture d'une nouvelle section de bachelier en psychomotricité avec la Haute École Albert Jacquard. Cette décision répond parfaitement à l'esprit de la réforme de l'enseignement supérieur.

Novatrice, la Province de Namur a décidé également d'ouvrir, avec succès, un baccalauréat en Coopération internationale et a proposé l'ouverture d'un baccalauréat en Conseiller en Développement Durable.

Le grand chantier des CPU (Certification par Unité) a été ouvert dans l'Enseignement secondaire. Il devra, lui aussi, être réformé et organisé en modules capitalisables ou, autrement dit, en unités de compétences.

Cette fin de législature verra, par ailleurs, la mise en place des nouveaux schémas de passation des évaluations. Cette nouvelle manière d'évaluer en plaçant l'élève au cœur du processus correspond bien au projet éducatif et pédagogique de la Province et ne peut qu'améliorer encore la qualité de notre enseignement.

Depuis le début de la législature, nous avons accentué et renforcé le projet pédagogique de nos établissements en axant par exemple celui de l'IPES Seilles sur la thématique du développement durable (alimentation saine, économie d'énergie, tri des déchets). Par cette initiative, notre Institut a, chaque année, obtenu les labels «agenda 21» et celui de «manger-bouger». L'ETPA (Ciney) a également et, à chaque fois, été lauréate du label «manger-bouger».

En adéquation avec les besoins de notre société et soucieux de répondre aux aspirations de nos élèves, plusieurs options ont été ouvertes au sein de nos établissements (7ème année de spécialisation Sommellerie, 7ème année de qualification en Hôtellerie européenne à l'École Hôtelière, 7ème année Horticulteur spécialisé en aménagement de Parcs et Jardins à Ciney, 7ème année Agent Médico-social et de Gestionnaire de très petite entreprise à l'IPES de Seilles).

Une autre réforme notable est celle liée à l'arrivée au sein de l'enseignement provincial d'une nouvelle école par la reprise de l'Institut Communal Roger Lazaron.

Nous avons également innové et pu ouvrir deux baccalauréats en promotion sociale : l'un « d'Éducateur spécialisé » et l'autre de « Conseiller conjugal et familial ». Rappelons que ces titres sont correspondants à ceux délivrés par l'enseignement supérieur de plein exercice.

Dans l'enseignement secondaire de promotion sociale, nous avons ouvert une section « aide-soignante », nouvelle fonction créée par l'état fédéral pour pallier à la pénurie des infirmiers. Une autre initiative a été la création de la section « Assistance en pharmacie »

Un autre projet novateur de collaboration avec la Haute École et l'Institut de Promotion sociale a permis de développer des formations de spécialisations en gériatrie destinées aux personnels des maisons de soins et de repos.

De nouvelles programmations sont également envisagées, notamment celle d'animateur de centres de vacances.

Actions en faveur des entreprises

La meilleure action en faveur du monde de l'entreprise est de former les professionnels de demain.

En effet un atout majeur de notre enseignement est le principe pédagogique sur lequel il s'appuie qui est la PRAXIS, soit l'articulation entre l'apprentissage théorique et l'apprentissage pratique.

La preuve de notre expertise en la matière est la reconnaissance de notre projet de Centre de Technologie Avancée à l'École Hôtelière sous la forme d'un laboratoire de réception d'hôtel multilingue grâce auquel les étudiants des différents réseaux pourront apprendre et s'exercer dans les métiers de l'hôtellerie.

L'ensemble de nos établissements a intégré cette philosophie de la praxis. Des structures comme le Château de Namur, la Ferme de l'École Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney ou les infrastructures de l'École Provinciale d'Élevage et d'Équitation de Gesves et de son Cercle Équestre en restent les garants.

L'exemple le plus connu, le Château de Namur, véritable école d'application qui, à l'occasion de son 30ième anniversaire, a pu démontrer sa vigueur et sa pertinence pour nos élèves de l'École Hôtelière et du baccalauréat en gestion hôtelière.

Autre mesure en faveur du monde des entreprises, et du secteur agricole en particulier, aura été la création de formations destinées à la filière lait et le développement du projet de pôle fromager.

Actions en matière de supracommunalité

A travers un enseignement spécifique et son Institut provincial de Formation, la Province de Namur souhaite répondre aux besoins de formations des agents des pouvoirs locaux.

L'Institut provincial de Formation regroupe notamment :

- l'École Provinciale d'Administration
- l'Académie de Police,
- l'École du Feu et son Centre de Formation pratique
- le Centre de Formation et de Perfectionnement pour Secouristes-Ambulanciers en Aide Médicale Urgente
- l'Institut supérieur de Pédagogie.

L'écoute des besoins en matière de formation des pouvoirs locaux est essentielle, tant pour assumer les rôles de la Province de Namur vis à vis du citoyen que pour remplir les missions prévues par le décret de l'enseignement de promotion sociale.

C'est pourquoi, de plus en plus de formations seront organisées en décentralisation, afin de favoriser la participation du personnel de nos communes.

Outre son rôle d'opérateur public de formation, le Gouvernement wallon a désigné la Province de Namur en qualité d'ensemblier sur son territoire.

En tant qu'opérateur il s'agit d'étudier et de répondre aux besoins de formations et comme ensemblier, il s'agit de rassembler les besoins de formation des pouvoirs locaux, de structurer ces besoins en concertation avec les opérateurs publics présents dans l'espace provincial et de communiquer les offres existantes.

Cette mission est essentielle. Il est désormais acquis, par l'ensemble des acteurs concernés, que la formation continuée est un élément déterminant du maintien et du développement du niveau de compétences du personnel dans l'exercice de sa fonction et, par conséquence de la qualité du service rendu aux citoyens par l'institution qui l'emploie.

Le Collège provincial, soucieux de la formation initiale et continuée du personnel de sécurité (pompier et policier) a poursuivi la mise en place du centre pratique de l'École du Feu à Sambreville et a examiné les possibilités de redéploiement de l'Académie de police, répondant en cela aux besoins du personnel de ces professions et des nouvelles normes édictées.

Médico-social

Besoin : assurer le mieux-être de la population à toutes les étapes du développement de l'être humain.

Objectif : offrir une palette de services socio-sanitaires de qualité, accessibles à tous.

Modalités d'interventions : observation et veille, concertation, protection de la jeunesse, réduction des inégalités, bien-être des aînés, responsabilisation, etc ...

Actions en faveur des citoyens

En matière de santé publique : actions de promotion de la santé vis-à-vis des différents publics :

→ Lutte contre le sida via un ensemble de dispositifs de prévention, de réduction des risques, de dépistage ou d'appui aux personnes infectées

→ Appui administratif, logistique, méthodologique à la création d'instances de coordination des services d'aides et de soins en assuétudes (Rasanam)

→ Création d'un centre local de promotion de la santé

→ Installation d'un centre de médecine sportive au Centre Adeps de jambes : en faveur des jeunes en sports-études, des sportifs amateurs, des sportifs professionnels ou encore de toute personne désireuse de reprendre ou commencer une activité sportive

Actions en matière de supracommunalité

En matière de santé publique :

→ Développement d'une coupole hospitalière par la fusion des deux hôpitaux CHR Namur et Val de Sambre à Sambreville

→ Création d'un Service de santé mentale décentralisé à Ciney, agréé par la RW

→ Création d'une Equipe Mobile d'Intervention en Santé Mentale (Emism), active dans les situations urgentes de crise ; intervient dans le milieu de vie de toutes personnes en détresse, 7jours/7, 24h/24

→ Rapprochement des centres PMS et des services PSE afin de constituer des équipes multidisciplinaires en faveur des enfants en milieux scolaires

En matière d'affaires sociales et logement :

→ Organisation de postes de garde médicale à Namur avec le rassemblement des médecins généralistes du namurois. Déviation d'appels téléphoniques de la garde médicale de Ciney et d'Andenne à partir d'un numéro unique

→ En matière d'égalité des chances, lutte contre les violences entre partenaires et promotion de l'égalité entre femmes et hommes : formation des acteurs de première ligne ; répertoire des acteurs intervenants ; actions vers les milieux HOLEBI (homosexuel-lesbien-bisexuel)

→ Accueil de la petite enfance : création d'un service provincial spécialisé et fédération des communes de la province au sein de l'Intercommunale Imaje

→ Lutte contre l'illettrisme et exclusion sociale : soutien aux intiatives novatrices en matière d'alphabétisation

→ Territoire de la Mémoire

→ Education à la citoyenneté (annoncer la couleur)

→ Actions en faveur des personnes âgées : maintien à domicile des personnes atteintes d'Alzheimer

→ Soutien à la parentalité par le biais du Bébébus sur l'ensemble du territoire provincial

→ Réforme de la politique de Prêt par la prise en compte de la composante énergétique

Sécurité

Lutte contre les pollutions intérieures : expertise du service Sami